

Commune de Neuf-Berquin  
Place Robert Devos  
03.28.42.82.76.  
06.48.10.13.24.  
mairie-neuf-berquin@wanadoo.fr



**Projet Pédagogique  
Accueil de Loisirs  
Vacances de Toussaint 2017  
De 3 à 12 ans**

**Directrice : Isabelle Lamoitte**

# Sommaire

## **Les valeurs de la République :**

L'accueil de loisirs est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes. Il doit également permettre aux enfants de s'ouvrir à la complexité du monde pour le comprendre, y agir et construire leur citoyenneté. Dans ce sens il est important de leur transmettre les valeurs de la République.

**La liberté** est l'état d'une personne ou d'un peuple qui ne subit pas de contraintes, de soumissions, de servitudes exercées par une autre personne, par un pouvoir tyrannique ou par une puissance étrangère. C'est aussi l'état d'une personne qui n'est ni prisonnière ni sous la dépendance de quelqu'un.

Il est difficile d'octroyer la liberté à des jeunes dépendants des adultes. Néanmoins, pour nous rapprocher de cet idéal il sera proposé aux enfants de choisir librement leurs activités en fonction des propositions des animateurs.

**L'égalité** est le principe qui fait que tous doivent être traités de la même manière, avec la même dignité, qu'ils disposent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs. On peut distinguer diverses formes d'égalité :

- L'égalité morale portant sur la dignité : les enfants devront être traités de manière égale dans les différentes activités.
- L'égalité dans le respect : le respect devra être instauré dans les relations Adulte-adulte ; Adulte-enfants mais aussi enfant-enfant.
- L'égalité dans la liberté : Chacun disposera des mêmes droits à la liberté sans distinction sous quelque forme que ce soit.

Les animateurs mettront en œuvre les moyens nécessaires pour permettre à tous les enfants de pouvoir participer et profiter des activités dans les mêmes conditions. Des adaptations spécifiques pourront être mises en place afin de respecter ce principe d'égalité.

**La fraternité** est le lien fraternel et naturel ainsi que le sentiment de solidarité et d'amitié qui unissent ou devraient unir les membres de la même famille que représente l'espèce humaine.

Il appartiendra aux animateurs de travailler sur le développement de la fraternité en incorporant des activités de groupes et d'entraide entre les différentes tranches d'âge.

**La laïcité** repose sur trois principes : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

# 1/ Organisation générale :

- 1.1/ Modalités de fonctionnement
- 1.2/ Constitution de l'équipe d'animation
- 1.3/ Organisation d'une journée type
- 1.4/ Modalités d'accueil et de vie
- 1.5/ Sécurité et réglementation
- 1.6/ Présentation du thème



# 2/ Objectifs du Projet Pédagogique

- 1. Prendre en compte les besoins de sécurité affective et physique
- 2. Prendre en compte le besoin d'autonomie
- 3. Faciliter la socialisation du jeune enfant
- 4. Respecter les besoins chronobiologiques du jeune enfant.
- 5. Faciliter l'organisation, la communication et l'implication de l'équipe d'animation

# 3/ Les moyens et actions du Projet pédagogique

# **1/ Organisation générale**

## **1.1/ Modalité de fonctionnement**

L'organisateur est la Mairie de Neuf-Berquin, Place Robert Devos,  
59940 Neuf-Berquin  
03 28 42 82 76.

L'accueil de loisirs fonctionnera 9 jours :  
Du Lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2017

L'accueil de loisirs bénéficie d'un service de garderie (sur inscription) à partir de 7h, un accueil échelonné est mis en place jusque 10h.

Arrivée des animateurs à 8h30

De 10h à 12h, les activités, puis repas de 12h à 13h à la salle des fêtes, temps calme jusque 13h30, reprise des activités jusque 16h, heure du goûter, 16h30 fin des activités et possibilité de garderie jusque 18h30.

## **1.2/ Constitution de l'équipe d'animation**

Une directrice titulaire du BAFD  
2 animateurs titulaires du BAFA  
1 stagiaire pratique au BAFA

1 agent d'entretien pour les locaux  
1 agent de service pour les repas  
2 agents pour la garderie  
1 agent de service technique

## **1.3/ Organisation d'une journée type**

- 9h-10h : Accueil échelonné. Avec possibilité de petit déjeuner
- Ateliers en libre accès (coin lecture, jouets, jeux de société, dessin, motricité, musique), présentation de la journée, appel
- 10h: Début des ateliers manuels, culinaires, petits jeux...
- 12h: Toilettage, nettoyage des mains et Repas.
- 13h-13h30 et +: Sieste pour les petits (jusque 15h), temps calme pour les plus grands.
- 13h30-16h: Début des activités : sorties, grands jeux, sports
- 16h: Goûter.
- 16h30: Fin des activités, rangement.

## **1.4/ Modalités d'accueil et de vie**

L'équipe d'animation a pour rôle premier de créer une ambiance de vacances en organisant des activités selon les besoins et l'âge de l'enfant dans un esprit de détente et divertissement.

Les enfants sont répartis par tranche d'âge : les 3/5ans, les 6/8 ans et les 9/15 ans.

La garderie permet d'accueillir les enfants dès 7h jusqu'au soir 18h30.

Différents locaux sont mis à la disposition :

1. **L'école « Yves Montand »** (rue Charles Capelle) : la classe « Manon des Sources » aménagée de manière à accueillir les enfants de 6 à 8 ans, une cour extérieure sécurisée ainsi qu'un espace vert.
2. **La maison des animations** (4, rue d'Estaires) : elle accueillera les enfants de 3 à 5 ans et sera aménagée de façon à recevoir plusieurs espaces (coin motricité, coin lecture, coin dinette, coin des jeux de société, coin coloriage...) ainsi qu'un dortoir pour les plus petits et un espace vert sécurisé.
3. **La salle des Fêtes** (rue Charles Capelle) qui fait office de cantine, offre également un espace pour les activités et permet d'accueillir les enfants de 9 à 15 ans pour la confection des travaux manuels ainsi qu'un espace vert sécurisé.
4. **La salle des sports « Maurice Coupet »** (rue Ferdinand Capelle) d'une superficie de 800m<sup>2</sup> et le **plateau multi-sports** offrant de nombreuses possibilités d'activités sportives.
5. **L'annexe de la salle des fêtes** (rue Charles Capelle) sera aménagée pour l'accueil des enfants de la garderie du matin et du soir.

Les enfants sont inscrits par leurs responsables légaux sur présentation du carnet de santé. Une fiche sanitaire individuelle est établie et renouvelable tous les ans. Les tarifs d'inscription sont établis selon le quotient familial des familles et dégressifs selon le nombre d'enfants inscrits.

Les inscriptions des enfants se font soit à la journée soit l'après-midi et à la semaine.

### **1.5/ Sécurité et Réglementation**

L'équipe devra respecter scrupuleusement la réglementation de la Jeunesse et Sports. Les fiches sanitaires doivent être apportées complètes à l'inscription.

Concernant l'accueil du matin, la sortie des enfants le midi et la sortie du soir, il est impératif aux animateurs d'être présents, deux animateurs (à tour de rôle) sont affectés au niveau du passage pour piéton.

### **1.6/ Présentation du séjour**

Chaque lundi, les enfants pourront déguster un menu "Far West"

*L'accueil de loisirs fonctionnera 9 jours.*

Le mercredi 25 octobre à 15h à la salle des fêtes de Neuf Berquin, les enfants bénéficieront d'un spectacle de Thierry Benéteau intitulé « Pataclock ».

Deux sorties sont prévues :

1/ le vendredi 27 octobre au cinéma de Merville : film  
« ..... »

2/ le mardi 31 octobre à l'Espace Loisi-Flandres d'Hazebrouck pour y pratiquer du karting et des parties de bowling.

Tous les enfants bénéficieront d'une animation sportive proposée gratuitement par le département du Nord :

le vendredi 3 novembre de 14h à 15h30 : activité Athlétisme

Le ....., les enfants iront à la médiathèque de la commune pour écouter la lecture de contes.

Durant l'accueil, les enfants effectueront des activités manuelles et quelques jeux à l'extérieur.

## **2/Objectifs du projet pédagogique**

### **1. Prendre en compte les besoins de sécurité affective et physique.**

- Mise en place d'un cadre sécurisant et rassurant pour les enfants accueillis.
- Le rôle de l'animateur dans sa relation avec l'enfant. (écoute, échange)
- Exercice d'évacuation, consignes en cas d'incendie et registre de présence.

### **2. Prendre en compte le besoin d'autonomie.**

- Responsabiliser l'enfant, le rendre citoyen, respectueux de son environnement et des autres.
- Mettre l'enfant en situation d'acteur de ses loisirs, lui offrir la possibilité de s'exprimer par le jeu, de s'évader dans un monde imaginaire, de participer ou non à une activité spécifique.

### **3. Faciliter la socialisation du jeune enfant.**

- Mise en place de règles de vie quotidienne.
- Mise en place d'actions collectives.

### **4. Respecter les besoins chronobiologiques du jeune enfant.**

- Prendre en compte le besoin de repos.
- Prendre en compte le besoin de se dépenser.
- Prendre en compte le besoin alimentaire.
- Favoriser la notion d'hygiène.

### **5. Répondre au besoin d'activités : détente et divertissement**

- Favoriser les activités de découvertes, d'expérimentation, d'éveil corporel et artistique en adoptant la démarche du faire avec, en suivant les thèmes définis en équipe.

### **6. Exploiter le milieu d'accueil local.**

- Faire découvrir un environnement habituel et inhabituel.

7. **Faciliter l'implication des familles dans la vie du centre.**

- Associer les parents à certaines activités (partager le petit déjeuner, activités culinaires) et sorties.

-Mettre en place un système d'information sur la vie du centre, les plannings semaines, le projet pédagogique.

8. **Faciliter l'organisation, la communication et l'implication de l'équipe d'animation.**

### **3/ Les moyens et actions du Projet pédagogique**

1. **Prendre en compte les besoins de sécurité affective et physique.**

- Mise en place d'un cadre sécurisant et rassurant pour les enfants accueillis.

- Toujours compter et recompter son groupe d'enfants.
- Toujours disposer d'une liste des enfants présents.
- Toujours un adulte présent dans la cour et au sein des différents espaces.
- Avoir un comportement attentif, rassurant et sécurisant pour les enfants, signaler les comportements inquiétants (enfant agressif, triste, isolé, craintif...) et en parler en équipe.
- Utilisation d'un matériel adapté pour les activités
- Mettre le nombre maximum d'encadrants lors des sorties
- Présence des animateurs lors du passage aux toilettes, à l'accueil et à la sortie des enfants.
- Faire prendre conscience à l'équipe des risques liés aux petits qui n'ont pas conscience du danger (lors des sorties, déplacements en bus)
- Pensez à faire la liste de son groupe avant de sortir et un portable pour prévenir les secours en cas d'urgence.
- Prendre et vérifier les trousse pharmacie, avoir de l'eau.
- En cas d'accident prévenir les secours, le centre, les parents
- Pensez à hydrater régulièrement les enfants.

- Le rôle de l'animateur dans sa relation avec l'enfant : écoute, partage et échange

- Accompagner, aider à faire grandir, rassurer
- Poser un cadre à l'enfant si besoin (l'isoler du groupe pour qu'il se calme en lui expliquant les raisons de la mise à l'écart et le faire revenir dans le groupe lorsqu'il est prêt !)
- Ne pas obliger l'enfant à faire une activité s'il ne veut pas mais essayer d'en comprendre les raisons et susciter son envie de participer, si rien n'est possible laisser l'enfant jouer à côté du groupe.
- Avoir une démarche pédagogique adaptée à l'âge des enfants : expliquer avec des mots simples, les laisser faire seul, les aider si besoin mais laisser le plaisir de découvrir et d'expérimenter par eux-mêmes
- Se respecter mutuellement, se rendre disponible à tout moment.
- Être à l'écoute et de bonne humeur
- Leur faire vivre un véritable moment de vacances

- Retransmettre aux familles le déroulement de la journée
- Mise en place d'un exercice d'évacuation d'urgence : mise en place d'une information de l'équipe sur la démarche à suivre en cas d'incendie (alerte, évacuation, extincteur, point de rassemblement, sortie de secours et registre de présence)

## 2. **Prendre en compte le besoin d'autonomie.**

### *Responsabiliser l'enfant*

- Au moment des repas et des goûters : laisser les enfants se servir eux-mêmes, débarrasser, ranger et nettoyer.
- Apprendre aux plus petits à mettre son manteau, à faire ses lacets
- Désigner à chaque repas un chef de table.
- Concernant les activités, faire participer les enfants au rangement et nettoyage du matériel.
- Rangement le soir des jeux et jouets par les enfants avec les animateurs.
- Développer le sens de la citoyenneté, le respect de son environnement (participer au tri sélectif).
- Fabriquer une famille poubelle et initier les enfants au tri sélectif au centre.
- Au moment du passage aux toilettes, expliquer la marche à suivre, un enfant peut se rendre seul aux toilettes mais garder une oreille attentive.
- Mettre en place avec les enfants des règles de vie à l'aide d'un imagier, à afficher ensuite dans les lieux correspondants.

### *Mettre l'enfant en situation d'acteur de ses loisirs.*

- Proposer les activités sans donner le nom des animateurs au moment de leur choix.
- Au moment du choix des activités, expliquer avec des mots simples ou un exemple.
- Changer ses prévisions, s'adapter à la demande des enfants, (si une activité n'est pas choisie, ce n'est pas grave).
- Être à l'écoute de leurs envies ou de leurs propositions.
- Concernant les ateliers en libre accès (matin et après-midi) : différents coins aménagés à disposition des enfants, un animateur à l'écoute de leur demande : jeux de société, coloriage, musique, conte, ballon, jouets, jeux de construction.
- Aménager les salles sous forme d'atelier libre, ce qui implique un animateur à disposition dans chaque salle.

## 3. **Faciliter la socialisation du jeune enfant.**

### *Mise en place de règles de vie quotidienne.*

- Établir avec les enfants des règles de vie quotidienne (ce qu'on peut faire, ce qu'on ne pas faire !)
- Fabriquer un imagier et leur présenter



- *Mise en place d'actions collectives.*

- Favoriser les échanges à deux, les jeux, les relais, les jeux collectifs (jeux de connaissances, jeux de raquettes, de ballon, jeux extérieurs, de société...)
- Mise en place de grands jeux à thème où tout le groupe s'implique dans une histoire commune.
- Mise en place de jeux extérieurs
- Apprendre à partager avec les autres à tout moment de la vie du centre.

#### 4. **Respecter les besoins chronobiologiques du jeune enfant.**

- *Prendre en compte le besoin de repos.*

- Après le repas, sieste pour les plus petits et ceux qui le demandent : rendre le moment le plus agréable possible (décoration, lecture de conte, musique douce, doudou à disposition...) présence d'un animateur.
- Pour les plus grands, aménagement d'un temps calme : lecture de conte, musique, dessins libres... présence d'un animateur.
- Lors des sorties à la journée, aménager un repos allongé sur couverture à l'ombre avec lecture d'albums si possible

- *Prendre en compte le besoin de se dépenser.*

- Proposer des activités de développement corporel (jeux de motricité, parcours sportif, initiation, parcours vélo...)
- L'animateur doit sentir lorsqu'un groupe a besoin de se défouler (enfants énervés, peu attentifs...) et doit par conséquent leur permettre de canaliser leur énergie en extérieur (jeux libres permettant de se défouler)

- *Prendre en compte le besoin alimentaire.*

- Faire goûter un peu de tout à l'enfant, sans forcer en expliquant toujours que bien manger « ça fait grandir »
- Laisser l'enfant se servir seul, l'animateur est là pour réguler.
- Mise en-place d'ateliers cuisine (découvrir des recettes et des saveurs nouvelles)
- Laisser l'enfant couper seul sa viande, lui montrer comment faire.
- Rendre le moment le plus convivial possible, discuter avec les enfants, les laisser discuter entre eux.
- Les animateurs mangent avec les enfants
- Attention aux enfants allergiques et autres régimes (établir une liste)
- Organiser des Kim-goût

- *Favoriser la notion d'hygiène.*

- Se laver les mains régulièrement avec du savon
- Se laver le visage en cas de besoin
- Lors des pipis pendant la sieste pensez à désinfecter les lits plastiques

- Pour prévenir l'invasion de poux, mettre du répulsif quotidiennement après la sieste sur les lits
- Les locaux sont nettoyés quotidiennement par un agent.

#### 5. **Répondre au besoin d'activités.**

- Favoriser les activités de découvertes, d'expérimentation, d'éveil corporel et artistique.

- Activités manuelles de toute sorte en lien avec le projet d'activités.
- Découverte et expérimentation de la matière (terre, plâtre, tissus, papier mâché, colle...)
- Fabrication d'objets, assemblage de toute sorte, peinture, mélange de couleurs, mélange de matières...
- Découverte de différentes techniques plastiques et outils divers et variés
- Chant, danse, ronde
- Mime, jeux de rôle, théâtre, spectacle, apprendre à se produire sur scène, cinéma
- Marionnette à fabriquer et à conter
- Lecture de conte, fabrication d'une histoire, d'un livre
- Jeux sportifs (foot, relais, raquette, ballon...), Jeux de poursuite

#### 6. **Exploiter le milieu d'accueil local.**

- Faire découvrir un environnement habituel et inhabituel.

Cinéma, Musée, Bibliothèque, Salle des sports, plateau multi sport, Espace naturel.

#### 7. **Faciliter l'implication des familles dans la vie du centre.**

- Associer les parents à certaines activités du centre (mise en place d'ateliers parents: fabrication costumes décors, livres, objet, cuisine...)
- Demander aux parents de nous accompagner lors de certaines sorties extérieures.
- Les inviter au spectacle de leurs enfants et partager un goûter ou un repas.
- Mettre en place un système d'information sur la vie du centre : programme de la semaine, infos quotidiennes des animateurs aux parents, photos ou diaporamas des activités du centre à disposition des parents.
- Simplifier et afficher le projet pédagogique du centre et favoriser la discussion, être à l'écoute des idées et propositions des parents dans la mesure du possible.
- Les solliciter pour du matériel de récupération.

#### 8. **Faciliter l'organisation, la communication et l'implication de l'équipe animation.**

- Établir un planning d'activités selon les thèmes choisis pour favoriser l'implication de chacun
- Établir un planning des tâches (qui fait quoi et quand : surveillance, préparation, accueil, goûter, rangement du centre, sieste des petits, des grands...) afin de définir le rôle et responsabilité de chacun
- Mise à disposition d'un cahier de « liaison » pour les infos quotidiennes, les remarques des animateurs, les difficultés, les choses à améliorer et les nouvelles idées
- Mise en place de binômes BAFA/stagiaire BAFA afin d'améliorer leur formation.
- Réunion d'équipe tous les lundis soirs (organisation sortie, grand jeu...) et une courte réunion de régulation tous les soirs
- Participation de l'équipe à l'élaboration du projet pédagogique et du projet d'activités.
- Être autonome et responsable : pharmacie, listing de présence, préparer son matériel et son activité à l'avance, vérifier les sacs lors des sorties...
- Être respectueux du matériel (limiter le gâchis) et des locaux (propreté/ ranger)
- Être force de proposition et disponible, faire preuve d'initiative.
- Participer aux réunions d'infos, de régulation et de bilan mis en place par la direction.
- Être ponctuel : prévenir en cas d'absence ou de retard.
- Pour les fumeurs, un espace vous est destiné, à tour de rôle au cours de moment défini, et en aucun cas devant les enfants.
- L'usage du téléphone portable est toléré mais un usage abusif entraînera une confiscation pure et simple.
- Une tenue vestimentaire correcte est exigée
- La consommation ou possession d'alcool ou de stupéfiant est strictement interdite

